

les atouts de la formation

- Formateurs professionnels reconnus dans le champ de la formation et des activités de la forme
- Salles de formation équipées
- Salle de fitness
- Plateau musculation et cardio training
- Plateau d'haltérophilie
- Possibilité de restauration



ASRUC Formation
37 rue de la Croix Vaubois
76130 Mont-Saint-Aignan



06 34 28 21 42



formation@asrouenuc.com



www.asrouenuc.com



ASRUC Formation



@asrucformation



BPJEPS

Spécialité éducateur sportif

Mention Activités de la Forme

Option A : cours collectifs
Option B : haltérophilie, musculation

Formation en apprentissage
Site de Mont-Saint-Aignan

Votre partenaire de formation !



N° de déclaration d'activité : 28760579576
UAI : 0763505X



REPUBLIQUE FRANÇAISE

BPJEPS

Activités de la Forme

Un diplôme national de niveau IV, habilité par la Délégation Régionale Académique à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports de l'Académie de Normandie (DRAJES, ex DRDJSCS).

Le BPJEPS spécialité « éducateur sportif » mention « activités de la forme » est une formation permettant d'acquérir les compétences indispensables pour exercer en toute sécurité les activités de la forme dans les deux options suivantes : option A (cours collectifs) et option B (haltérophilie, musculation) et de devenir éducateur sportif.

La formation est accessible à tous, y compris aux personnes en situation de handicap.

La formation : options A & B

• L'option A "Cours Collectifs"

Le CFA vous forme aux techniques et compétences nécessaires à l'organisation, à l'encadrement et à l'animation de cours collectifs, en fonction du profil, de la morphologie, de l'âge et des attentes des pratiquants.

• L'option B "Haltérophilie, musculation"

Le CFA vous forme aux techniques et compétences nécessaires à l'organisation de séances d'haltérophilie et de musculation, en fonction du profil, de la morphologie, de l'âge et des attentes des pratiquants.

Contenus de la formation : 4 Unités Capitalisables

UC 1

Encadrer tous publics dans tous lieux et toutes structures

UC 2

Mettre en oeuvre un projet d'animation

UC 3

Concevoir, conduire et évaluer la séance, le cycle d'animation ou d'apprentissage

UC 4

Options A - cours collectifs : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage en cours collectifs

Option B - haltérophilie, musculation : Mobiliser les techniques de la mention des activités de la forme pour mettre en oeuvre une séance ou un cycle d'apprentissage en haltérophilie et musculation

Conditions d'entrée

- Avoir au moins 18 ans
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation et prouver son honorabilité
- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Valider les TEP et les épreuves de sélection de l'ASRUC Formation (tests techniques, physiques, écrits et oraux)
- Présenter un certificat médical de non contre-indication à la pratique des activités de la forme de moins d'un an

Prise en charge du handicap

Le CFA accompagne les apprenants en situation de handicap en amont et tout au long de leur parcours de formation par l'intermédiaire d'un référent handicap.

Formation en apprentissage de 18 à 20 mois

- 2 jours / semaine en organisme de formation (présentiel ou distanciel)
- 3 jours / semaine en entreprise



Calendrier

- **TEP (Tests d'Exigences Préalables)**
Calendrier régional sur le site internet de la DRAJES de Normandie
- **ÉPREUVES DE SÉLECTION de l'ASRUC Formation**
Nous consulter
- **CALENDRIER DE LA FORMATION**
Nous consulter à compter de mars 2022

Coûts pédagogiques

Les coûts pédagogiques sont pris en charge par les financeurs de l'apprentissage et de la formation professionnelle.